

Acceptation par la collectivité

La collectivité a-t-elle accepté cette politique?

Par collectivité nous entendons ici les clients et tous ceux qui bénéficient directement de la politique. Sont donc inclus les trois conseils qui accordent des subventions, les universités et leur personnel de recherche et les entreprises contributrices privées.

Les trois conseils sont les clients directs du gouvernement, tandis que le milieu universitaire et le secteur privé sont pour ainsi dire à distance de la source première de financement. En fait, le gouvernement fédéral a délibérément maintenu ce type de rapports et laisse aux conseils une grande latitude sur la façon d'utiliser ses contributions. Il n'est intervenu que dans l'établissement de la définition du secteur privé et des conditions d'admissibilité des activités de recherche, activités qui visent les projets et appareils de recherche, la formation en recherche, l'avancement professionnel et les chaires universitaires. Il ne permet pas d'activités principalement liées à l'éducation ou à des investissements dans des terres ou des immeubles.

Les clients des conseils de recherche sont les universités et le milieu de la recherche. Mais ce sont les chercheurs individuels qui sont les premiers à informer leur université qu'ils ont reçu une bourse de recherche d'un donateur du secteur privé. Les universités communiquent aux conseils de recherche le montant total des contributions admissibles du secteur privé qu'elles ont reçues. Les conseils décident ensuite si et combien elles reverseront aux universités à titre d'encouragement pour avoir trouvé la subvention. Et c'est à chaque université qu'il revient enfin de décider si et combien elle reversera à tel ou tel chercheur ou à tel ou tel projet à titre d'encouragement pour avoir trouvé les fonds qui ont déclenché tout le processus.

S'il s'en tient aux témoignages recueillis, le Comité conclut que, à l'heure actuelle, rien ne nous donne à penser que les principaux intervenants acceptent réellement ou endossent positivement cette politique. En ce qui concerne les conseils qui accordent des subventions, il est clair qu'ils veulent que cette politique porte fruit, mais leurs motifs d'acceptation ne semblent pas indépendant de leur besoin constant de fonds supplémentaires. Pour ce qui est des universités, elles veulent bien entendu que la politique réussisse, mais, à l'instar des conseils, elles voient dans cette politique une source nouvelle de fonds qui leur permet de lancer et d'appuyer des activités de recherche qu'elles ne pourraient soutenir autrement. Quant au groupe dont le rôle est déterminant pour la réussite de la politique, à savoir les chercheurs et les donateurs du secteur privé, ils ne voient rien de neuf dans cette politique comparativement à ce qui existait avant.

Les répercussions de la politique

Au moment de l'annonce de la politique, nombreux ont été les observateurs qui, faisant état de la conception de la politique et, ce qui est plus important, des objectifs irréalistes qui lui étaient fixés, ont douté de son succès. Beaucoup d'entre eux estimaient, en effet, que ce qui pressait le plus n'était pas d'accroître la collaboration entre les universités et l'industrie, mais de mettre fin à la diminution (en termes réels) des budgets des trois conseils qui accordent des recherches. Dans notre rapport intitulé LA POLITIQUE FÉDÉRALE EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE nous avons soutenu que le financement de base de ces trois conseils devrait être augmenté proportionnellement à l'inflation. Cela ne signifiait pas que nous endossions tous les travaux entrepris par ces conseils, mais que ce genre de recherche soutenu par les conseils avait et a encore sa place, et ne devrait pas diminuer du seul fait de l'érosion des budgets par l'inflation. C'est pourtant la politique que le gouvernement pratiquait jusqu'à ce qu'il annonce, en mai 1988, qu'il augmenterait le financement de base des conseils de 200 millions de dollars au cours des cinq